

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mardi 12 avril 2022

19h visioconférence Teams

Ordre du jour:

1. Mot de bienvenue et vérification des présences (2 min)
2. Mot de la direction (1 min)
3. Parole au public (10 min)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022 (5 min)
6. Projet « verdissement » - invité Marie-Ève Gendron (10 min)
7. Enquêtes : bilan de la situation et lettre au MEQ (30 min) ✍
8. «Re structuration» programme basketball féminin et sport en général (20 min)
9. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation : état des travaux (5 min)
10. Encadrement de nos élèves à Émile-Legault : plan d'action envisagé (5 min)
11. Demandes de sortie et d'activité (2 min)
12. Interventions :
 - Direction (5 min)
 - Contexte Covid : mise à jour de la situation
 - Prévision de la clientèle 2022-2023
 - Parents (10 min)
 - Représentant des élèves (10 min)
 - Personnel de l'école (10 min)
 - Délégué au comité de parents CSSMB (10 min)
13. Correspondance pour le CÉ ou la présidence (2 min)
14. Levée de la séance

Prochaine rencontre 2022-05-03

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 12 avril 2022 - Visioconférence Teams

MEMBRES PRÉSENTS		
PARENTS	PERSONNELS ÉCOLE	ÉLÈVES
Annik Lartigau Lamia El Garoui Silvane Souza Sabrina Cerro Mélissa Dahan	Abdellatif Katan (enseignant) Anthony Carrara (enseignant) Patricia Placide (enseignante) Florette Doungue (enseignante) Tina Mpondani (animatrice vie étudiante) Hélène Lepitre (secrétaire d'école)	Sandrine Wemeni
Substituts	Melissa Dahan,	
Représentant de la communauté		
Membres absents	Fatima Benzegmoute, Sonia Dimassi, Sihem Zerari, Rose Mbenoun, Raphaël Fournier	
Direction de l'école	René Bernier (directeur)	

1. Mot de bienvenue et vérification des présences

La séance débute à 19h05

2. Mot de la direction

- M. Bernier souhaite la bienvenue.

3. Parole du public

Pas de public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- M. Katan propose et Mme Dahan seconde

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022.

- Le procès-verbal du 15 mars 2022 est approuvé par Mme Lepitre et secondé par Mme Souza

6. Projet « verdissement » - invitée Mme Marie-Ève Gendron

- Il y a un projet de verdissement sur la butte en face de l'école.
- Un potager y a été aménagé

- Nous voulons embellir l'espace
- Le mobilier sera fait par les élèves
- Sensibiliser les élèves à la biodiversité en ville et le phénomène des îlots de chaleur
- Réaliser un projet qui répond au programme des 17 objectifs
- Il y aura des ateliers de sensibilisation à partir de la mi-mai
- SOVERDI est un partenaire écoquartier Saint-Laurent – Ahuntsic
- Le coût du projet est d'environ 50 000\$, mais la facture serait entre 0\$ et 1500\$.

7. « Re structuration » du programme de basketball féminin et sport en général

- Le 24 mars dernier, les avocats de la défense ont reçu la preuve.
- Le début des audiences aura lieu à la fin mai.
- S'il y a procès, nous en avons pour 2 ans et plus.
- Basketball Québec est également sous enquête.
- En mars dernier, M. Bernier a invité les parents des joueuses de basketball à une rencontre au siège social.
- 15 à 20 parents étaient à la rencontre. Il y avait également Nathalie Lebeault TES, Ratana Sak entraîneur temporaire.
- Pour éviter que la négativité en situation de match, pratique, etc. se reproduise, M. Bernier nous présente un PowerPoint détaillé.
- Ce n'est pas la victoire à tout prix, mais de les amener à avoir leur diplôme d'étude secondaire.
- La présence des parents sera toujours la bienvenue en tout temps.
- Avoir un soutien et préparation des élèves athlètes.
 - Académique
 - Physique
 - Techniques et stratégies
 - Psychologique
 - Prévention
- M. Bernier ne veut aucune distraction pendant les heures de classe.
- Avoir un esprit de développement de talent
- Avoir un expert des sports pour être responsable de tous les sports
- Avoir un encadrement académique et comportement pour tous les sports.
- Le basketball féminin retournera dans le RSEQ division 1 ou CBQ.
- Elles pourront aller dans les tournois en Ontario ou États-Unis environ 1 fois par année.
- La sélection des entraîneurs : Des gens se sont manifestés. C'est une question de temps pour recruter des entraîneurs.
- Quelques personnes ont donné de leur temps depuis les événements.

8. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation : état des travaux

- M. Bernier nous présentera au prochain CE les modifications au plan de lutte.
- M. Bernier nous présentera ce que nous devons faire lorsqu'il y a un événement grave à Saint-Laurent.
- Planification de la prévention de la santé mentale et sexualité.

- Nos jeunes sont exposés à la pornographie. Par exemple, cette semaine deux jeunes se sont enfermés dans un vestiaire. Un autre jeune guettait la porte pendant que les deux jeunes avaient des ébats sexuels filmé à leur insu par un autre élève.
- Un travail de sensibilisation chez nos élèves sur le sujet sera bientôt fait (police).
- Ce n'est pas propre à Saint-Laurent, mais dans toutes les écoles.
- Il y a aussi une banalisation de la violence de la part de nos élèves.

9. Encadrement de nos élèves à Émile-Legault : plan d'action envisagé

- Cette semaine nous avons instauré des actions.
- Les sorties de classe sont limitées.
- Si on enlève un iPhone à un élève, c'est comme si on lui enlevait une partie de lui-même.
- Nous allons nous procurer des pochettes pour mettre les cellulaires en classe pendant les examens.

10. Demande de sortie

- Les demandes sont acceptées.

11. Enquêtes : bilan de la situation et lettre au MEQ

- Mme Lartigau s'excuse d'avoir demandé une séance extraordinaire le jeudi 7 avril 2022.
- Mme Lartigau refait le fil des événements depuis le mardi 5 avril 2022.
- Mme Lartigau a appelé le FCPQ ce matin-là.
- Elle a eu l'accord pour pouvoir faire une lettre au ministre Roberge.
- Marwa Rizki a demandé une enquête indépendante au premier ministre Legault.
- Mme Lartigau nous a présenté sa lettre le jeudi 7 avril 2022 et celle-ci est acceptée de tous.
- Mme Lartigau demande une rencontre avec M. Roberge.
- Mme Lartigau a eu une approche positive dans la lettre.
- M. De Sousa maire de Saint-Laurent a offert sa salle de conférence à la mairie.
- En date du 12 avril 2022, Mme Lartigau n'a toujours aucune réponse de la part du ministre Roberge ou de son cabinet.
- Mme Lartigau nous mentionne que M. Roberge était fier de dire qu'il avait rencontré des gens dans le plus grand secret durant l'Assemblée nationale.
- Mme Lartigau a contacté la directrice des communications de la FCPQ Mme Stéphanie Rochon.
- On ne veut pas confronter le ministre.
- Peut-être que plusieurs parents du Québec se rallieront avec nous.
- Si nous devons aller dans le public, il faut être prudent et que la lettre ne circule pas sur les réseaux sociaux. Il faut que le plus de monde soit au courant.
- M. Bernier s'est engagé envers tous les membres du personnel de donner les informations au fur et à mesure. La situation n'est pas simple pour la direction alors que le ministère de l'Éducation ne communique pas avec elle.

- Lors de l'assemblée générale du 1^{er} avril 2022 à l'école Saint-Laurent, M. Bernier mentionne qu'il ne sait pas où est rendue l'enquête administrative. Quelques personnes sont sorties dans les journaux pour dire le contraire. M. Bernier trouve ça consternant.
- Plusieurs parents se posent des questions.
- Les personnes ne sont pas amenées à donner des preuves de ce qu'ils disent dans les journaux. C'est désolant.
- Mme El Garoui se dit frustrée de la façon que le ministre Roberge prend la situation.
- Elle suggère d'avoir un plan B-C-D si jamais nous n'avons pas de réponse de la part du ministre.
- Mme Lartigau est ouverte à rencontrer le sous-ministre ou toute autre personne du cabinet sauf M. Philippe Côté seul. Si celui-ci est accompagné, il n'y a pas de problème.
- M. Katan dit que M. Bernier ne mérite pas de tel propos.
- Si nous n'avons pas d'échéancier de la part de M. Philippe Côté, M. Bernier devancera le coup entouré des bonnes personnes pour le guider.
- Le climat de l'école est un peu négatif. Il y a beaucoup de suspicion, etc.
- Mme Lartigau a pris un « lead » en sachant que M. Bernier ne pouvant pas faire un pas vu sa position de directeur de l'école.
- M. Bernier remercie Mme Lartigau de son initiative.
- Mme Lartigau propose qu'un parent l'accompagne pour la rencontre puisque les membres du personnel ont eux aussi une position délicate.
- M. Carrara propose d'envoyer un membre du syndicat.
- Mme Lartigau croit que ce n'est pas une bonne idée. Que ça pourrait provoquer le ministre.
- Nous avons trois personnes de l'opposition au gouvernement qui veulent nous aider.
- La transparence est au nom de tout le monde.

12. Interventions :

12.1 Direction :

- La robotique a remporté son tournoi.
- Ils ont obtenu leur billet pour la compétition à Houston.
- Aller à Houston coûte beaucoup de sous. Environ 25 000\$.
- M. Bernier met tout en œuvre pour que les élèves puissent y participer.

12.2 Parents :

- Ils n'ont rien à dire pour le moment

12.3 Représentants des élèves :

- Sandrine n'a rien à ajouter.

12.5 Délégué au comité de parent

- Mme Mbenoun est absente donc pas de commentaire pour cette réunion.

13 Correspondance pour le CÉ ou la Présidente

Pas de correspondance.

14 Levée de la séance

La séance se termine à 21h55



René Bernier, directeur



Annik Lartigau, Présidente